

AVEC FRANCE NUM, ET DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE, VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE FORMATIONS GRATUITES DÉDIÉES AUX TPE-PME POUR DÉMARRER OU ACCÉLÉRER VOTRE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?

- Être basée en France et avoir une existence légale d'au moins 2 ans.
- De 0 à 249 salariés.
- Réaliser au moins 15 000 euros de chiffre d'affaires sur le dernier exercice connu.
- Ne pas être en situation de liquidation judiciaire.
- Disposer d'un ordinateur portable et d'un accès à internet.
- Ne pas avoir déjà été inscrit à 2 accompagnements dans le cadre de ce même programme.

DE QUOI ÇA PARLE ?

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ENTREPRISE COUVRE DIFFÉRENTS ASPECTS REGROUPEÉS PAR DOMAINES :

- Communication et publicité.
- Développement commercial.
- Pilotage de l'entreprise.
- Production et fabrication.
- Gestion des ressources humaines.
- Protection contre les risques.
- Stratégie numérique.

COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?



ENTRE 6 ET 20 PERSONNES
généralement



DE 3H À 10H
(reparties dans le temps)

→ PROBLÉMATIQUES CONCRÈTES DES TPE/PME

AU CHOIX

LA SENSIBILISATION

Session courte et condensée de formation (en général une demi-journée) centrée sur des difficultés opérationnelles pouvant être résolues par des solutions ou des usages numériques spécifiques.

→ EN LIGNE OU EN PRÉSENTIEL

L'ACCOMPAGNEMENT-ACTION

Parcours de quelques heures (environ 10h incluant du travail personnel) réparties dans le temps (souvent sur 2 ou 3 semaines). Ils permettent de tester des outils et des usages dans le contexte de l'entreprise et d'échanger avec les formateurs et les autres entreprises en apprentissage.

→ EN PRÉSENTIEL

LES FORMATIONS FRANCE NUM SONT

COURTES

PRATIQUES

GRATUITES

POUR EN SAVOIR +



VOUS AVEZ UNE QUESTION,
CONTACTEZ VOTRE CAPEB